

**Arrêté n°2024-529**  
**portant inscription au titre de la promotion interne sur la liste d'aptitude des**  
**agents de maîtrise territoriaux (pour une 1ère période de 2 ans)**

**Le Président du Centre de Gestion**  
**de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade,

Vu l'arrêté en date du 14/12/2023 fixant les Lignes Directrices de Gestion relatives à la promotion interne, à compter du 01/01/2024 pour 6 ans ;

**Arrête :**

**Article 1 :**

La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial au titre de la promotion interne est fixée comme suit :

Validité de la liste d'aptitude : **2 ans**

Date d'effet : 15/12/2024

Au titre de l'article 6, 2° du décret n° 88-547 du 6 mai 1988 et vu la réussite à l'examen professionnel,

Prénom NOM	Grade d'origine	Collectivités employeurs
El Amine AMMOR	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
Sylvain BEDU	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
Julien CHARNET	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	LEZOUX
Valérie DAVIER	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ
Benjamin DE MATOS	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
Nadine DURET	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ
Alexandre GAILLARD	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
Romain GILLOPPE	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	CEBAZAT

.../...

**Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines**

Prénom NOM	Grade d'origine	Collectivités employeurs
Stéphane OLLIER	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	PONTAUMUR
Lionel ONDET	Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
Hervé PEYROU	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE
Rémi RABANY	Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	COMMUNAUTE DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

**Article 2 :**

Tout agent inscrit sur la liste d'aptitude, et non nommé au terme d'un délai de deux ans, peut toutefois faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à deux reprises, sous réserve de faire connaître un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

**Article 3 :**

Le Directeur général des services du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Préfet du Puy-de-Dôme et publié sur le site Internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme [www.cdg63.fr](http://www.cdg63.fr).

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 décembre 2024

Le Président,



**Tony BERNARD**  
Maire de Châteldon

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publié le :